

Département de l'Ain

Mairie de
01480 MESSIMY-sur-SAONE

ARRETE MUNICIPAL N° 2025/06/e€

Objet : **Modification n° 01 du Plan Local d'Urbanisme**

Le Maire de Messimy sur Saône,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L 153-37 et L 153-41,

Vu la délibération n° 2020/03/01 du conseil municipal en date du 06 mars 2020 approuvant la révision du plan local d'urbanisme,

Considérant qu'il est nécessaire de revoir certains points du règlement et de prendre en compte les aspects suivants :

- la création d'un secteur dédié au Club Canin des Dombes
- la création d'un emplacement réservé
- les précisions à apporter au règlement écrit,

Considérant que l'ensemble des modifications apportées ne sont pas de nature à :

- changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables ;
- réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;
- réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ;
- induire de graves risques de nuisances.

Vu l'avis de la commission Urbanisme,

A R R E T E

Article 1.- En application des dispositions des articles L 153-41 et suivants du code de l'urbanisme, une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme est engagée.

Article 2.- Le projet de modification consiste en :

- la création d'un secteur dédié au Club Canin des Dombes en zone agricole,
- la création d'un emplacement réservé pour parking et espace public
- les modifications du règlement écrit au niveau des dispositions générales, des définitions et du titre VII.

Article 3.- Le dossier sera notifié à Madame la Préfète ainsi qu'aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L 132-7 et L 132-9 du code de l'urbanisme, avant l'ouverture de l'enquête publique.

Article 4.- Le présent arrêté est adressé à :

- Madame la Préfète de l'Ain
et affiché en Mairie.

Messimy sur Saône, le 20 juin 2025
Le Maire,
Vincent GELLES



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Modification n. 01 du Plan Local d'urbanisme

Date de transmission de l'acte : 23/06/2025

Date de réception de l'accusé de
réception : 23/06/2025

Numéro de l'acte : A20250606 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210102430-20250620-A20250606-AR

Date de décision : 20/06/2025

Acte transmis par : Alain GUEX

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.1. Documents d urbanisme